

L'EXCLUSION EST NOTRE AFFAIRE

DITO

L'exclusion, tout le monde en parle mais nous n'en maîtriserons pas toujours la signification réelle. Il s'agit de tout un dégradé de situations sociales allant du noyau dur du salariat à la précarité, puis au chômage et au bout du compte, à la grande exclusion : il n'y a pas d'un côté ceux qui sont insérés, et de l'autre, les exclus.

Phénomène complexe, l'exclusion repose sur un cumul de risques et de handicaps dont les causes sont souvent multiples et liées à des ruptures dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de la qualification, de la situation familiale.

Chacun d'entre nous, directement ou par ses proches, peut être confronté à de telles situations. Nous ne pouvons rester les bras croisés, c'est une évidence. Sachons reconnaître que nous n'avons pas su construire une société solidaire où chacun puisse trouver sa place. La violence dans les banlieues est là pour le rappeler.

Pour la Fuc et la Fge, il n'est pas trop tard, mais l'urgence est là car la démocratie est menacée !

L'action pour l'emploi est indispensable : il faut agir sur la croissance, développer de nouveaux services, lutter contre l'échec scolaire, notamment par la formation en alternance, et surtout diminuer le temps de travail. Malheureusement, cette action n'est pas suffisante pour supprimer les phénomènes d'exclusion.

Un véritable politique d'insertion passe par la définition de parcours personnalisés, permettant, d'étape en étape, d'accompagner une personne vers l'emploi et la citoyenneté. Cela passe aussi par notre action d'accueil dans l'entreprise : contrats de qualification, apprentissage, CES,...

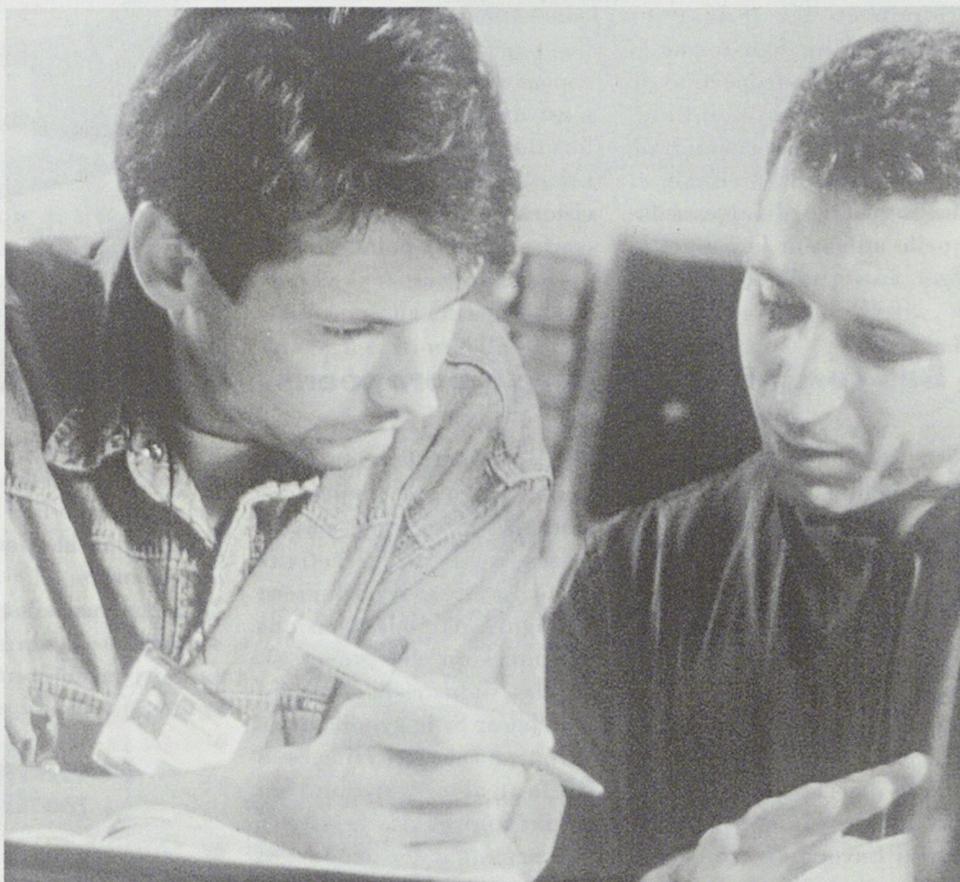


Photo : Loucel/Compagnie Corporate

Dans le cadre du projet Emergence, Fuc et Fge, nous avons décidé de passer de la dissertation aux réalisations. C'est le sens de l'accord emploi conclu à EDF-GDF ou des accords pré-retraites progressives chez Atochem ou Rhône-Poulenc et de nos revendications chez Elf.

Des projets communs se mettent en place à Dunkerque et à La Défense. A Dunkerque, un contrat de partenariat a été signé entre EDF et une entreprise d'insertion. Les syndicats chimie de la région espèrent étendre cette convention aux entreprises de leur secteur.

A La Défense, plusieurs sections syndicales Fuc et Fge ont entamé un travail visant à recenser les endroits où une véritable insertion professionnelle pour-

rait se développer sans se limiter aux emplois souterrains, sous la dalle de béton, dans les sous-sols des sièges sociaux.

S'il veut survivre et sortir plus fort de la mutation actuelle, le syndicalisme doit dépasser le cadre de l'entreprise et agir là où se développent les nouvelles souffrances sociales. S'il veut rester un acteur central de la société, le syndicalisme doit travailler avec les autres acteurs sociaux, éducatifs ou associatifs. Profiter de nos droits sans assumer nos devoirs de solidarité conduit à affaiblir le syndicalisme, sa substance et sa légitimité.

Emergence est là pour relever ce défi syndical qu'est l'exclusion sociale. ●

Emergence international

La construction d'une Europe conciliant réalités économiques et aspirations sociales reste un objectif prioritaire de la Cfdt. Cette construction passe par la reconnaissance des organisations syndicales et de leur action, qui repose sur le développement de « négociations européennes » selon des formes et des contenus qui restent à définir.

Pour progresser dans la voie de l'Europe sociale, les syndicats européens des secteurs de l'énergie, de la Chimie et des industries connexes ont transformé la coordination européenne de leur Fédération mondiale, l'Icef (Fédération mondiale de l'énergie de la chimie et des industries diverses à laquelle adhèrent la Fuc et la Fge), en véritable Fédération

européenne, la Fescid (Fédération européenne des syndicats de la chimie et des industries diverses). Cette Fédération, qui a été reconnue par la Confédération européenne des syndicats (Ces), s'est dotée de principes de fonctionnement permettant à ses affiliés de prendre des décisions communes après avoir confronté leurs points de vue.



Photo : Fge Cfdt

Des comités d'entreprise européens

Le premier niveau dans la voie de la négociation européenne passe par l'entreprise où il semble plus facile de procéder à quelques expérimentations qui peuvent intéresser directement les salariés. C'est pourquoi la Ces encourage la mise en place de « Comités d'entreprise européens » dans les sociétés ayant des filiales dans plusieurs pays d'Europe. Grâce à la volonté de la Cfdt, des accords ont été conclus avec les directions de Elf, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain et Péchiney pour réunir régulièrement ces instances. Des structures semblables sont en cours de constitution chez nos collègues allemands de Bayer, Hoechst, Basf ou Henkel.

Pour l'instant, les prérogatives de ces instances restent limitées à une information homogène des salariés du même groupe, mais l'ambition de la Fescid est d'en faire à terme des instances de « négociation » selon des formes qui restent à définir par ajustements progressifs.

Cependant, l'action sur le seul niveau de l'entreprise ne saurait suffire. Les entreprises exercent leur activité dans un environnement configuré par des décisions politiques qu'elles soient générales, industrielles ou commerciales. Si le syndicalisme européen veut être efficace, il lui faut agir également en amont auprès des instances qui prennent ou préparent les décisions.

C'est pourquoi la Fescid a mis en place des Comités sectoriels qui examinent les problèmes spécifiques à chaque secteur industriel et, selon les besoins, interviennent auprès des instances communautaires afin d'influer sur la préparation de directives ou pour demander des dispositions particulières face aux problèmes spécifiques à un secteur.

Ainsi, le comité sectoriel de la chimie est-il récemment intervenu pour demander à la commission de prendre des dispositions transitoires face à l'importation soudaine et

massive d'engrais en provenance des pays de l'Est à un prix inférieur à celui du gaz acheté par les producteurs européens.

De même, c'est le comité sectoriel de l'énergie qui doit prendre position sur les différentes questions traitées au

niveau communautaire et relatives à l'équilibre entre les différentes sources d'énergie, la sécurité d'approvisionnement, l'écotaxe, les circuits de distribution et les prérogatives à conserver au secteur public.

Participer à la définition des politiques énergétiques

L'adhésion récente de la Fge à la Fescid a considérablement modifié la capacité du syndicalisme européen à prendre en charge des questions de politique énergétique.

Pour dépasser la dispersion des organisations syndicales directement concernées par les questions de l'énergie entre différentes Fédérations européennes (Fescid, mineurs, services publics), la Ces (Confédération européenne des syndicats) a mis en place un groupe de travail énergie qui est censé prendre position à partir des expressions des différentes composantes concernées par la

question. A l'usage, il faut constater que cette structure a du mal à remplir sa mission, voire même, a peut-être inhibé des initiatives puisque, par discipline d'organisation, chacun attend une décision collective pour prendre position ou passer à l'action.

Ce constat et la volonté de traiter la question de l'énergie dans son aspect industriel a conduit la Fge à rejoindre la Fuc en s'affiliant à la Fescid renforçant ainsi les électriciens et gaziers qui y étaient déjà rassemblés avec les pétroliers et les gros consommateurs d'énergie. De plus, le principe de la fusion de la Fescid avec la Fédération



Photo : Fge Cfdt

Européenne des mineurs qui a été adopté renforce encore l'autorité de la Fescid pour s'exprimer sur les questions de politique énergétique.

Depuis que la Fge a adhéré à la Fescid, cette dernière a pu intervenir plus efficacement sur les décisions qui sont prises par les instances européennes.

Ce fut le cas notamment pour les projets de directives sur le marché intérieur du gaz et de l'électricité, pour les réseaux transeuropéens d'énergie ou pour l'amorce d'une politique énergétique communautaire. Pour tous ces dossiers, l'expression syndicale s'est trouvée considérablement renforcée.

Logiquement, l'Icef, la Fédération mondiale, cherche également à utiliser les compétences des militants de la Fge pour traiter des questions de l'énergie notamment dans le domaine nucléaire. C'est la Cfdt qui organisera, pour l'Icef, la prochaine conférence mondiale de l'Énergie qui se tiendra à Paris les 27, 28, 29 avril 1994.

Plus globalement encore, la Cisl, la Confédération mondiale a confié à des militants de la Fge une mission d'audit sur les questions de sécurité au personnel et à la

population que posent les centrales atomiques des pays de l'Est.

On peut donc dire que le choix de traiter de la production énergétique sous ses aspects industriels autant que sous l'aspect des statuts permet une action syndicale plus efficace.

Toutefois, la compétence technique et la pertinence des analyses politiques ne suffisent pas à asseoir l'audience de la Cfdt, préalable pour faire valoir ses opinions. Il faut également, dans les instances syndicales comme ailleurs, un minimum de rapport de force qui s'établit sur la base du nombre d'adhérents. La faiblesse atypique du syndicalisme français, comme son éclatement en fractions ouvertement concurrentes, affaiblissent l'audience que devrait recevoir les propositions de la Cfdt. C'est pourquoi le rapproche-

ment entre la Fuc et la Fge apparaît à nos partenaires comme le minimum à faire si nous voulons corriger notre image traditionnelle d'acti-

vistes efficaces mais groupusculaires.

C'est bien l'objet du projet Emergence «ensemble, et plus forts».



Photos : Morceau/Compagnie Corporate

CONFERENCE MONDIALE ICEF

● Les 27, 28 et 29 avril 1994, à Paris, plus de deux cents syndicalistes du monde entier travaillant dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz se réunissent à l'initiative de l'ICEF (Fédération internationale des syndicats de la chimie, de l'énergie et des industries diverses). La FUC et la FGE, affiliées français de l'ICEF sont largement mobilisées dans l'organisation de cette conférence mondiale qui a pour objectif de définir une politique syndicale de l'énergie pour le développement mondial. Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF et Serge Tchuruk, président directeur général de Total interviennent lors de cette conférence mondiale.

Emergence et turbulences

Les jeunes : un enjeu de développement commun à la FUC et la FGE

La CFDT devra faire face dans les prochaines années à la nécessité de réduire le fossé qui la sépare des jeunes et qui, si l'on n'y fait rien, continuera à se creuser, alors même qu'elle sera confrontée à un mouvement rapide de renouvellement de bon nombre de ses militants.

C'est ensemble, comme il se devait, que la FUC et la FGE ont décidé de relever ce défi.

Le renouveau du syndicalisme que nous appelons de nos vœux et auquel nous ambitionnons de contribuer avec le rapprochement de nos deux fédérations ne saurait aboutir véritablement sans une meilleure articulation avec ceux qui représentent

les forces vives de demain.

Les réseaux développement de nos deux fédérations ont déjà entamé une réflexion commune sur ce thème lors d'une réunion qui s'est tenue le 23 février à Bolivar.

Les débats qui ont suivi l'exposé de V. Loustau, responsable confédéral de l'association Turbulences, ont été riches et augurent favorablement de la réussite d'initiatives régionales Emergence dans le cadre de l'association Turbulences.

Les responsables régionaux de développement des deux fédérations ont été invités à se rencontrer pour les mettre en place après avoir dégagé ensemble les axes constitutifs d'un projet ou d'une action commune dans leur région.

Mais plus largement, la syndicalisation des jeunes doit être une préoccupation permanente pour chaque militant dans le cadre de notre priorité développement.

Prochaines échéances :

Le 2 juin, les réseaux développement se rencontreront à nouveau pour s'attaquer à la dimension la plus concrète du problème notamment en avançant sur la question de la mise en place d'associations Turbulences.

Le 15 octobre, à Paris où la confédération organise un rassemblement national de 2.000 jeunes CFDT et dans lequel nous souhaitons tenir toute notre place : Les inscriptions sont ouvertes ! ■

aussi l'occasion de réunir régionalement les militants de la FUC et de la FGE, et de les faire travailler ensemble.

Pierre Héritier du cabinet Lasaire, Jacques Khélif de la FUC et Michel Cruciani de la FGE prendront part aux débats qui porteront sur l'accord emploi EDF-GDF et les négociations engagées chez Elf ou Rhône-Poulenc. ■

Rhône-alpes : colloque emploi



Photo : Sittler/Rea

● Les responsables FUC et FGE de la région ont créé l'état d'urgence sur le terrain de l'emploi. Un groupe de travail s'est constitué pour organiser un colloque commun sur l'emploi et les diverses solutions envisagées en matière de réduction du temps de travail et de lutte

contre l'exclusion. Ce colloque qui devrait réunir 250 militants et invités aura lieu le 3 juin à Lyon.

Cette initiative se veut la poursuite et la déclinaison régionale de la rencontre nationale «Avenir et Emploi» organisée début mars par les deux fédérations. Mais elle sera

EN BREF

● **Le 11 avril 1994**, en Haute Normandie, les responsables FGE ont rencontré le bureau régional chimie. Un groupe de travail commun sur les conditions de travail est mis en place. Il ouvrira notamment un dossier de réflexion sur le stress. Un colloque emploi FUC et FGE avec l'URI est aussi engagé.

● **Les 12 et 13 avril 1994** l'exécutif FGE et le bureau national de la FUC ont participé au quatrième module de la session de recherche commune qui portait sur la part que nous prenons au développement du syndicalisme européen et international. Sont intervenus Franco BISEGNA, secrétaire Général de la FESCID, J. LIMONET et A. BENLEZAR du département international de la confédération. Le prochain module, qui aura lieu les 2 et 3 mai prochains, portera sur les évolutions qui marquent le syndicalisme et le lien social que nous entretenons avec les salariés.

● **Les 27, 28 et 29 avril 1994**, à Paris, la FUC et la FGE organisent avec l'ICEF une conférence mondiale de l'Energie : « Une Politique Syndicale de l'Energie pour le Développement Mondial ».

● **Le 16 mai 1994**, les deux pilotes d'EMERGENCE participent au conseil de la région Centre FGE qui débattira avec eux du projet de fusion.

EMERGENCE
47 49, av. Simon Bolivar,
75950 Paris cedex 19.
Tél : (1) 42.02.42.09
(1) 42.02.44.55.
Fax : (1) 42.02.48.78